

LE BAC EC10

Bac Ouvrant



Présentation du produit

Le bac EC10 s'articule sur un pliage, grâce à une encoche prévue à cet effet . Il reste suspendue en position ouverte. Il laisse le plénum totalement libre.

L'accessibilité aux réseaux technique est possible en permanence et permet la pose de câbles supplémentaires.

Ces interventions s'effectuent avec facilité, donc rapidement.

Des bacs spéciaux permettent d'épouser tous les changements de direction.

Les fabrications de caissons lumineux recevant des réglattes ou des luminaires standards est possible dans des découpes aménagées à cet effet.

Acoustique

Incidence d'affaiblissement acoustique : 41DbA.

Essai n° 32120316.

Celui-ci est valable pour le bac EC10.

Un complexe spécifique est à prévoir sur indications de notre bureau d'études.

Caractéristiques techniques

Matériaux :

- Acier laqué.

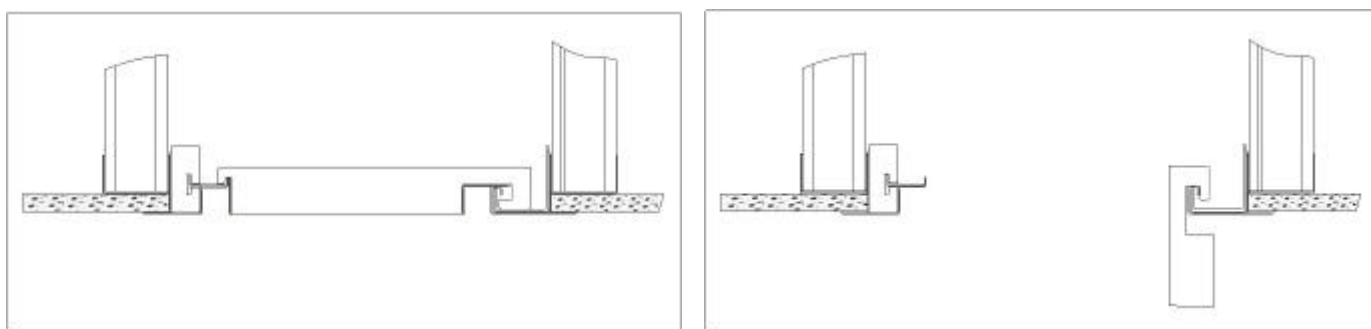
Epaisseur de tôle :

- 6/10ème.

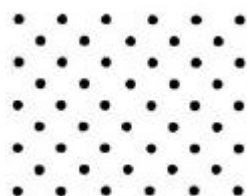
Accrochages possibles :

- Soit sur une plage fixe ou un plafond BA13.
- Soit sur un profil de rive fixe ou réglable.

Coupe de principe



Type de perforation



Perforation R 1,5
M 5.65 mm vide 11%

NP

Autres perforations, veuillez consulter notre [tableau des perforations](#).

Descriptif circulation de bureaux

Fourniture et pose de bacs ouvrants de marque ECHAME.

Référence : EC10.

Adaptés aux spécificités de l'opération, constitués de bacs en tôle d'acier pré-laqué, RAL 9010, épaisseur 6/10ème, perforation de diamètre R 1.5 M 5.65.

La perforation sera réalisée suivant les plans de détails de la maîtrise d'œuvre et pourra comporter toutes suggestions de finition lisse, notamment au droit des appareils d'éclairage ou de marquage des circulations.

Exemple :

Perforation 11% Ø 1.5 mm sans bordure périphérique (autre perforation possible selon demande de l'architecte).

Mise en œuvre du côté moyen d'un profil de rive réglable permettant l'accrochage du bac.

Côté bureaux, mise en place du profil servant d'articulation aux bacs EC10.